

COMMUNE NOUVELLE
LIVAROT – PAYS D'AUGE

Délibération N° 30.06.2025 / 01

LUNDI 30 JUIN 2025 à 18 HEURES 30

SÉANCE PUBLIQUE
AU TELECENTRE
Rue Delaplanche à LIVAROT

Nombre de conseillers en exercice : 69
Nombre de présents : 35
Nombre de pouvoirs : 6
Absents sans pouvoirs : 28
Majorité absolue : 35

L'an DEUX MIL VINGT CINQ, le 30 JUIN, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune Nouvelle « Livarot – Pays d'Auge », légalement convoqué le 23 juin 2025, s'est réuni en séance publique, au Télécentre, rue Delaplanche à Livarot, sous la Présidence de Monsieur Frédéric LEGOUVERNEUR, Maire.

Etaient présents :

Mme Renée ANDRÉ, Mr Guillaume ANNE, Mr Roland BAUCHET, Mr Jean-Claude BÉNARD, Mr Franck BOMAL, Mme Vanessa BONHOMME, Mme Martine DESHAYES, Mr Jean-Louis DESMONTS, Mme Pauline DOLIGEZ, Mr Bernard DORIO, Mme Mireille DROUET, Mme Colette FONTAINE, Mr Alain FOUQUET, Mr François GILAS, Mme Véronique HOMMAIS, Mr Daniel HOULLEMARE, Mme Sylvaine HOULLEMARE, Mme Jacqueline JULIEN, Mr Didier LALLIER, Mr Denis LE GOUT, Mme Sandrine LECOQ, Mr Christophe LERNER, Mr Philippe LESAULNIER, Mr Joël LOUET, Mme Françoise MECKERT, Mr Dominique MOREAU, Mme Emilie PIEDNOIR, Mme Estelle PLANCHON, Mr Philippe SOETAERT, Mr Yohann-Cédric TELLIER, Mr Jean TURQUETY, Mme Isabelle VAN DER TUIJN, Mr Joël VREL, Mme Nathalie ZEYMES formant la majorité des Conseillers en exercice.

Absents ayant donné pouvoirs :

- Mme Charlotte CHEVALLIER, pouvoir à Mr Guillaume ANNE
- Mme Géraldine DE BONAFOS, pouvoir à Mr Philippe SOETAERT
- Mme Marianne FLORAT, pouvoir à Mme Jacqueline JULIEN
- Mr Xavier LEMARCHAND, pouvoir à Mme Vanessa BONHOMME
- Mr Paul-Jean RIOULT DE NEUVILLE, pouvoir à Mr Frédéric LEGOUVERNEUR
- Mme Anne-Marie SEGUIN, pouvoir à Mr Jean-Louis DESMONTS.

Absents excusés :

- Mr Patrick BEAUJAN
- Mr Philippe GUILLEMOT
- Mr Dominique LESUFFLEUR
- Mr Michel PITARD

Absents :

- Mr Daniel ANTOINE
- Mme Virginie BARRIERE
- Mr Jack BOISJOLY
- Mme Evelyne BOUDEVIN
- Mme Josette BRACONNIER
- Mr Frédéric CANET
- Mr Nicolas CHEREL
- Mme Solène CUDENNEC
- Mr Régis DUBOIS
- Mr Thibault ECALARD
- Mr Jérôme EDON
- Mr Mickaël FOUQUET
- Mme Violaine GAUDEMER
- Mme Edwige HAYS
- Mme Séverine IBSAIENNE
- Mr Arnauld JERU
- Mme Jeannine LECLERC
- Mme Stéphanie MARTIN
- Mme Laure MONTREUIL
- Mme Christine MOTTÉ
- Mme Pascale PAYNEL
- Mr Arnaud PHILIPPE
- Mme Pascaline PHILIPPON
- Mme Audrey QUERUEL.

Mr Jean TURQUETY est désigné secrétaire de séance.

LIVAROT – PAYS D’AUGE – TRAVAUX REQUALIFICATION DU CENTRE BOURG – SECURISATION DES CYCLISTES ET DES PIETONS ROUTE D’ORBEC A LIVAROT

Un avis d’appel public à la concurrence a été lancé sous la forme de la procédure adaptée ouverte conformément au Code de la Commande publique.

Après le dépouillement des offres faites par des entreprises différentes, les membres de la Commission d’Appel d’Offres se réuniront le 30 Juin 2025 pour étudier le rapport d’analyse des offres des candidats et sélectionner les entreprises par lot en fonction du prix des prestations (60 %) et des valeurs techniques (40 %).

Suite à cette commission, les entreprises retenues sont :

Lot n° 1 Terrassements – Voirie – Réseaux divers

L'entreprise SAS TOFFOLUTTI 2 rue Rembrandt Bugatti 14370 Moul-Chicheboville a été sélectionnée pour un montant de 730 000,00 € H.T ;

Lot n° 2 Aménagements paysagers

L'entreprise EURL De COURSEULLES 3 rue de la Vallée 14220 Meslay a été sélectionnée pour un montant de 100 548,00 € € H.T ;

Le coût total de la procédure adaptée s'établit comme suit :

Montant hors taxes :	830 548,00 €
TVA 20 %	166 109,60 €
Soit T.T.C :	996 657,60 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal devra :

- Approuver le marché attribué par lots aux entreprises citées ci-dessus pour la somme totale de 830 548,00 € hors taxes ;
- Rappeler que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de Livarot – Pays d'Auge ;
- Désigner Monsieur le Maire responsable du marché ;
- Autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à toutes signatures ou décisions afférentes à la réalisation des travaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le marché attribué par lots aux entreprises citées ci-dessus pour la somme totale de 830 548,00 € hors taxes ;
- Rappelle que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de Livarot – Pays d'Auge ;
- Désigne Monsieur le Maire responsable du marché ;
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à toutes signatures ou décisions afférentes à la réalisation des travaux.

Pour extrait certifié conforme au registre, le 1^{er} juillet 2025.

Le Maire de la Commune,
« Livarot – Pays d'Auge »
Frédéric LEGOUVERNEUR

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060515-20250630-2025-07-02-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2025

